

« On ment aux Calédoniens en disant que la TGC va faire baisser les prix »  
Propos recueillis par Charlie René / [charlie.rene@lnc.nc](mailto:charlie.rene@lnc.nc) | Créé le 27.04.2018 à 04h25 |  
Mis à jour le 27.04.2018 à 10h42



Chérifa Linossier, patronne de NC-Prev, société qu'elle précise être en redressement judiciaire, est présidente de la Confédération des petites et moyennes entreprises de Nouvelle-Calédonie depuis 2013. Photo Archives LNC

SOCIAL. Si le Medef et l'Intersyndicale font front commun pour éviter un énième report de la TGC, la CPME, elle, martèle que son application en 2018 « tuera des entreprises » et fera grimper les prix. Rencontre avec sa présidente.

## **ENTRETIEN avec**

Chérifa Linossier

### **Comme d'autres partenaires sociaux, vous serez ce matin au Congrès pour vous exprimer sur la TGC. La CPME milite-t-elle toujours pour un report ?**

Oui. La réforme, telle qu'elle est aujourd'hui, n'est pas celle sur laquelle on s'est mis d'accord. On a travaillé sur une réforme appuyée sur des mesures de compétitivité, à la fois sur le plan social et au sein des filières. Sans ces piliers, la TGC n'est pas un outil contre la vie chère, c'est juste un risque pour les entreprises. Aujourd'hui, on ment aux Calédoniens, on leur fait croire que cet outil va faire baisser les prix. C'est faux. Les loyers, l'électricité, les transports vont coûter toujours autant et il y aura de l'inflation. J'ai reçu le collectif des retraités qui sont aussi en colère que nous : cette réforme, si elle est appliquée aujourd'hui, va leur faire du mal. Comme aux entreprises, qui ne sont pas prêtes.

### **Il y a déjà eu plus d'un an de marche à blanc, beaucoup d'argent dépensé en formation...**

Il faut avoir un recul critique : on a expliqué le système, mais on n'a pas fait de vrai accompagnement. Beaucoup d'entreprises du pays, de petites structures du Nord ou des îles, n'ont pas compris cette réforme, sont perdues. On va les retrouver d'ici deux ans devant le tribunal du commerce accusées de fautes de gestion, parce que ce système à cinq taux est trop complexe.

### **L'exécutif explique, au contraire, que plus de 90 % des entreprises ont réussi à jouer le jeu de la marche à blanc...**

Le passage aux taux pleins va laisser beaucoup d'entre elles sur le carreau. Celles qui ont les moyens d'avoir des comptables vont s'en sortir – et même elles se posent beaucoup de questions – et chez les artisans, les plus petites structures, on ne va pas y arriver. Le problème, c'est que le gouvernement s'intéresse seulement à la pérennité des institutions, au rendement fiscal. Ce qu'il ne comprend pas, c'est que cette réforme va tuer des entreprises, et le rendement va baisser. Et que se passe-t-il dans ces cas-là ? On relève les taux pour retrouver sa fiscalité.

### **Tous les rapports insistent sur les effets vertueux d'un système comme la TGC qui est appliquée dans tous les pays modernes...**

Il faut être bien clair : on n'est pas contre la TGC. On y a travaillé pendant 6 000 heures de réunion, on a fait des propositions, dont celle d'une TGC redistributive. Mais celle qu'on nous propose aujourd'hui va sabrer les entreprises d'un point de vue administratif alors qu'elles ne se sont pas encore relevées de la crise du nickel ! Entre 2014 et 2017, il y a une augmentation de 103 % du nombre d'entreprises placées en redressement ou en liquidation. On passe de 3,2 à 6,5 milliards de pertes fiscales à cause de ces entreprises qui meurent.

### **Tout le monde craint que 2019, année d'élections provinciales, ne mette un coup de frein aux envies de réformes...**

C'est vrai. Alors on cherche à accélérer pour éviter le conflit politique. Mais c'est aux élus d'arrêter les petits jeux de pouvoir. S'ils sont sérieux, qu'on veut une réforme pérenne, on peut la mettre en place plus tard, après les provinciales s'il le faut. Parce qu'aujourd'hui, c'est trop tôt. Ils veulent le faire en octobre ? Si on a pris les textes sur la protection de marchés, les stocks, les contrats de compétitivité, qu'on a épuré le Code douanier d'ici là, peut-être. Mais aujourd'hui, le patron est perdant. Il y aura un gel des investissements et derrière il y aura un gel des salaires.

### **L'Intersyndicale soutient aussi cette réforme parce qu'elle est porteuse de transparence, dans une économie qui en manque...**

On est pour la transparence, on est pour la simplification. Mais on n'a pas optimisé l'outil.

L'Intersyndicale, malgré tout le combat honorable qu'elle a mené, se trompe. La TGC ne va pas changer les choses et va être inflationniste, comme on l'a dit depuis le départ. Je crois que l'Intersyndicale se rend bien compte de ça et essaie de sortir par le haut, d'évacuer le problème pour passer à autre chose. Mais ça n'est pas l'intérêt général. Et le monde économique, lui, attend d'autres chantiers : revoir le Code du commerce, revoir l'accompagnement des entreprises... Structurer l'économie, ça doit être la priorité.

## Repères

### Position isolée ?

Les quatre syndicats de l'Intersyndicale Vie Chère, qui rassemblent à eux seuls plus de la moitié de la représentativité pays, militent pour l'application de la TGC en 2018. Ils font front commun avec le Medef, qui revendique le titre de première organisation patronale. En face, la CPME, qui représente elle aussi plus d'un millier d'entreprises, et compte dans ses rangs la puissante Fédération des industries (FINC), est à l'heure actuelle le seul des partenaires sociaux à demander un report et des ajustements. « On discute aussi avec d'autres syndicats, comme FO ou l'USTKE, qui ne sont pas non plus convaincus par cette réforme », précise Chérifa Linossier. Ni l'un, ni l'autre n'ont pour l'instant arrêté une position officielle.

### L'Autorité de la concurrence sur la TGC

« On a enfin un outil moderne en place, il faut l'utiliser, lance Chérifa Linossier à propos de l'Autorité de la concurrence. Contre les contrats abusifs, les abus de position dominante, monopoles, tout ça va participer à la compétitivité et à la lutte contre la vie chère ». L'Autorité indépendante a d'ores et déjà été saisie pour avis par le gouvernement sur les avant-projets de loi relatifs à la réglementation des prix dans le cadre de la mise en œuvre de la TGC.

**Source URL:** <https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/social/on-ment-aux-caledoniens-en-disant-que-la-tgc-va-faire-baisser-les-prix>